























ÉDITO

Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

Acteurs économiques de proximité incontournables, les entreprises libérales représentent 1 430 804 (28,6 %) des entreprises du secteur marchand, emploient 1 448 740 salariés et contribuent à près de 11 % de la valeur ajoutée nationale.

L'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales) regroupe 11 branches professionnelles du champ des entreprises libérales. Elles totalisent 100 341 entreprises et 459 600 salariés.

Leur secteur d'activité – santé, droit, cadre de vie-technique –, leur taille – plus du tiers emploie moins de 10 salariés – et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font des acteurs de proximité, essentiels au développement local et au maintien du lien social.

Face à un environnement socio-économique en mutation (évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires) qui impacte fortement leurs activités, leurs emplois, leurs compétences individuelles et collectives et leurs qualifications, il devient incontournable de disposer d'informations robustes et fiables sur les évolutions en cours afin de les décoder et d'en anticiper les effets tant au niveau national que territorial.

À cette fin, les baromètres de l'OMPL mettent à disposition de tous les acteurs des informations saillantes sur les 11 branches professionnelles de son périmètre, leurs entreprises et leurs salariés.

Ils ont pour ambition de contribuer à la réflexion, notamment des partenaires sociaux, pour la définition des politiques emploi-formation, à l'identification de leurs spécificités au niveau de chaque territoire et à l'objectivation de leur concours au développement de l'économie locale.

Jacques NINEY Président Roger HALEGOUET Vice-président



























L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes et spécifiques aux 11 branches de son périmètre.



- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'experts en automobiles

(1) Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissairespriseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

(+) Secteur santé

- Laboratoires de biologie
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Ces 11 branches sont toutes adhérentes à une convention collective et cotisent à l'OPCO-EP (opérateur de compétences

Suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le périmètre de l'OMPL compte 11 branches professionnelles car les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises de géomètres adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL.

Depuis 2005 plus de 100 études conduites :

- 41 portraits statistiques
- 20 études prospectives
- 24 études thématiques

02

- Turnover: cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
- Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
- Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
- Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
- Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013), cliniques vétérinaires
- Expertise automobile en Europe (2014)
- Insertion professionnelle des salariés en contrat d'alternance : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
- Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)





- Cabinets dentaires
- médicale extra-hospitaliers

28 baromètres annuels

- lamO o
- o secteurs (3)
- o régions (13)
- o branches (11)

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, d'enquêtes et d'entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ses travaux constituent une source d'information majeure pour les CPNE-FP dans le cadre de la définition de leur politique emploi-formation.

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site : www.ompl.fr







• L'équipe dentaire en Europe (2021).

• Qualité de vie au travail (2014, 2017)

• Apprentissages informels (2019)

• Métiers en tension (en cours)

• Cartographie des mobilités (2020)

• Formations en alternance (en cours).

• Entreprises libérales après la crise (2022)

• Entreprises libérales et territoires (2013, 2019)

• Le numérique dans les entreprises libérales (2019)

• Chômage des salariés (2013)

• Qualité de l'emploi (2013)

• 14 études transverses



• Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)

• L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)

• OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)



• Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)



• Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)

• Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)

• Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019), cabinets dentaires (2022)

• Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)







































SOURCES, DÉFINITIONS, MÉTHODES

SOURCES

Le baromètre mobilise plusieurs sources de données au 31/12 de l'année prise en compte

- les données relatives aux entreprises sont construites à partir de la base adhérents de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'Observatoire. À partir de 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », 2 branches du secteur cadre de vie-technique (entreprises d'économistes de la construction et entreprises de géomètres) ne font plus partie du champ de l'OMPL et adhèrent à un autre OPCO. Cette modification du périmètre de l'OMPL est intégrée, à partir de 2021, dans les trois fiches entreprises.
- les données relatives aux salariés proviennent de deux sources :
- o la DADS, au 1/12º jusqu'en 2013 et la DADS complète à partir de 2014. Les données relatives aux salariés du baromètre 2021, qui s'appuient sur les données de la DADS 2018, prennent encore en compte les 13 branches du périmètre antérieur de l'OMPL car celui-ci n'avait pas encore été modifié;
- o la base formation de l'OPCO EP, pour la fiche relative à la formation professionnelle. Cette fiche étant issue de la base de données formation 2020 de l'OPCO EP, elle prend uniquement en compte les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL.

À dater de 2022, toutes les fiches seront calées sur le nouveau périmètre de l'OMPL regroupant 11 branches.

DÉFINITIONS

Bénéfice : résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés

Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Entreprise employeuse : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Entreprise individuelle (EI): forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE): montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés.























Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

> Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Valeur ajoutée (VA) : valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité.

• Types de métier

Les types de métiers sont déterminés par agrégation de professions répertoriées dans la PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE, seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues :

- o exercice total du métier, salariés dont la qualification leur permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (avocats, architecte, dentiste, expert en automobile, pharmacien adjoint, vétérinaire, ...);
- exercice partiel du métier, salariés dont la qualification leur permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (conducteur de travaux, clerc, dessinateurs en bâtiments, infirmier, juriste, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, ...);
- o soutien au métier, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité (assistants dentaires, assistants juridiques, auxiliaires vétérinaires, ...);
- o soutien à l'entreprise, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité de l'entreprise (chargés des ressources humaines, comptables, standardistes, secrétaires, ...).

Domaines de compétences

Les formations sont classifiées par domaine de compétences à partir du fichier formations de l'OPCO-EP:

- o activité de l'entreprise, formations relatives au cœur d'activité de l'entreprise;
- o autre, formations permettant un repositionnement professionnel (bilan de compétences), sur un métier non lié à l'entreprise, ou ne pouvant être classées dans les autres domaines de compétences;
- o développement professionnel/personnel, formations permettant de mieux gérer les situations (gestion des conflits, gestion du stress, accueil, communication) et de développer des compétences périphériques à l'entreprise (sauveteur secourisme du travail, tuteur, ...);
- o informatique/numérique, formations aux outils bureautiques, aux logiciels professionnels, aux réseaux sociaux, ...;
- o gestion de l'entreprise, formations liées aux activités de gestion des ressources humaines, gestion financière et comptable, qualité et normes, activités administratives...;
- langues, toutes les formations linguistiques.





























Rotation des entreprises

Taux d'entrée = Nombre d'entreprises entrées dans le champ au cours de l'année

Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année

Taux de sortie = Nombre d'entreprises sorties du champ au cours de l'année

Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année

Taux de rotation = Taux d'entrée + Taux de sortie

Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises.

• Mobilité des salariés

Taux d'entrée = Nombre de salariés entrés dans l'année

Effectif salarié en début d'année

Taux de sortie = Nombre de salariés sortis dans l'année

Effectif salarié en début d'année

Turnover annuel = Taux d'entrée + Taux de sortie

Cet indicateur donne une évaluation du rythme de renouvellement des salariés.

Rémunérations

La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice, permettant de comparer les rémunérations femmes/hommes, a été calculé.

Indice F/H = Rémunération Femmes x 100

Rémunération Hommes

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.

• Taux de chômage annuel

Taux de chômage global annuel = Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année Nombre total de salariés

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.





Baromètre régional **Emploi-Formation** OCCITANIE

La partie « entreprises » du baromètre de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises.

Celle-ci est construite à partir de la base « adhérents » de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'OMPL.

Entreprises (III



Démographie des entreprises libérales	08
Caractéristiques des entreprises libérales	12

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES LIBÉRALES



RECUL DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région recule. La variation (– 2,7 %), proche de celle du niveau national (– 3,0 %), est fortement impactée par le secteur santé qui représente 79,3 % des entreprises employeuses.



Entreprises d'architecture

Entreprises d'experts en automobile

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Entreprises champ de l'OMPL par secteur en 2020¹

		(13)	(+)	Occitanie	Ompl
Entreprises employeuses	866	1 197	7882	9 945	100341
Évolution 2019-2020 (%)	10,7	0,8	- 4,4	- 2,7	- 3,0
Taux d'entrée (%)	27,1	16,5	12,9	14,4	14,1
Taux de sortie (%)	16,4	15,9	17,3	17,1	17,1
Taux de rotation (%)	21,7	16,2	15,1	15,7	15,6

Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

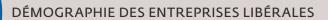
Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

1 : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771	du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmè	tre de
l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais	11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.	

18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr



www.ompl.fr





ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vietechnique, la tendance est à la hausse (+ 10,7 %). L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 94,3 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une légère progression (+ 0,8 %) du nombre d'entreprises largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 79,3 % des entreprises du secteur. La branche est caractérisée par le deuxième taux de rotation le plus élevé (16,6 %) lié à d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une diminution remarquable (– 4,4 %) sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux, de la pharmacie d'officine et des cabinets dentaires qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises.
 Le recul important dans les laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers (– 17,4 %) témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

Taux d'entrée Taux de sortie

Taux

	employeuses	2019-2020 (%)	(%)	(%)	de rotation (%)
	866	10,7	27,1	16,4	21,7
	817	13,3	28,3	15,0	21,6
	49	- 19,7	13,1	32,8	23,0
(1)	1 197	0,8	16,5	15,9	16,2
	51	0,0	33,3	33,3	33,3
	949	2,5	17,7	15,4	16,6
(<u>+</u>)	33	- 10,8	5,4	16,2	10,8
(<u>4</u>)	164	- 5,7	7,5	13,2	10,3
(+)	7882	- 4,4	12,9	17,3	15,1
(<u>></u>)	2 202	- 3,9	12,8	15,9	14,3
(q)	38	- 17,4	15,2	32,6	23,9
	3 2 3 6	- 4,1	15,9	20 <i>,7</i>	18,3
(})	1912	- 6,0	8,4	14,5	11,4
	494	- 1,2	10,4	11,6	11,0
Occitanie	9945	- 2,7	14,4	17,1	15,7
Ompl	100 341	- 3,0	14,1	17,1	15,6
			Sourc	es : OPCO-FP hases a	adhérents 2009-2020

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.







MOINS D'ENTREPRISES

Entre 2009 et 2020, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL régional a diminué de 893 unités.

Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes :

- le secteur juridique est en progression (+ 166 entreprises);
- les secteurs cadre de vietechnique et santé sont en recul (respectivement – 46 et – 1 013 entreprises).



TENDANCE À LA BAISSE

De 2009 à 2020, la variation négative du secteur (- 46 entreprises) est expliquée par une diminution du nombre d'entreprises d'architecture (- 34) et d'entreprises d'experts en automobiles (- 12).



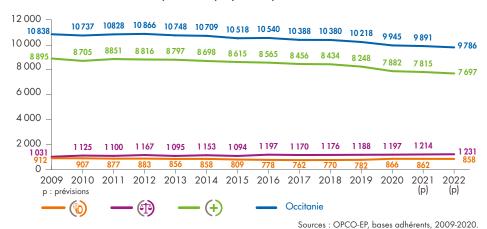
PROGRESSION MAROUÉE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises s'est accru de + 166 unités.

En volume, la branche des cabinets d'avocats connaît la plus forte variation (+ 181 entreprises). En raison du nombre d'entreprises qu'elle rassemble (72,3 %), l'évolution de cette branche influe très

fortement l'ensemble du secteur.

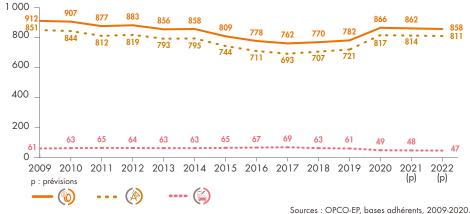
Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur



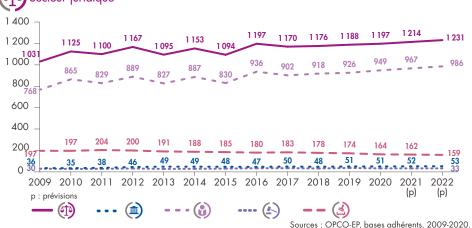
Sources: OPCO-EP, bases adherents, 2009-2

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle





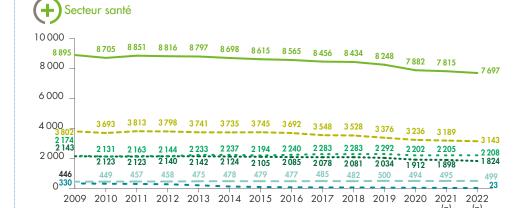




DIMINUTION MARQUÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2009, le secteur a vu le nombre d'entreprises reculer de – 1 013 unités. À l'exception des cabinets dentaires (+ 28 entreprises) et des cliniques vétérinaires (+ 48 entreprises), toutes les autres branches connaissent un repli.

L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de – 566 entreprises.



p : prévisions (*) --- (*) --- (*)

Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES LIBÉRALES



REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse.

Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur santé qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative. Le secteur juridique enregistre une augmentation du nombre d'entreprises.

Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'experts en automobile

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

(Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

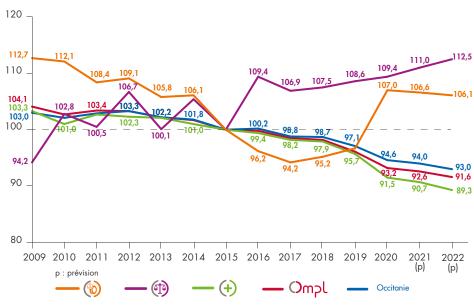
Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés. L'année 2015 est donc prise en référence.

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, estimations.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements

Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Entreprise individuelle (EI): forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.





RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)





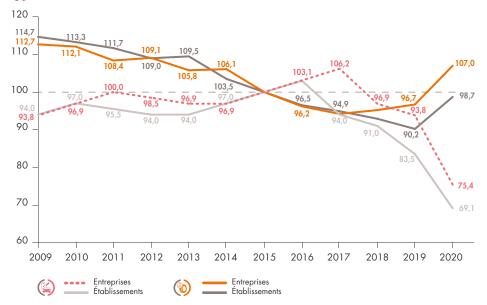
Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements

RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.





Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements







RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté.

Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.



PLUS D'ENTREPRISES **MAIS MOINS** D'ÉTABLISSEMENTS

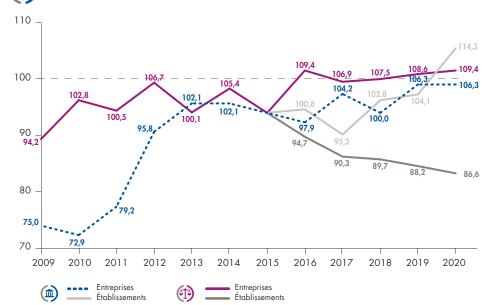
De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté.

En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à décroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses.

Le tissu entrepreneurial devient moins dense.

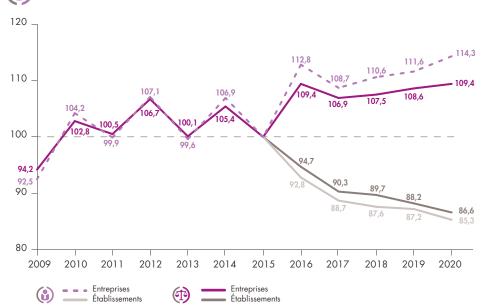
Entreprises et établissements employeurs du secteur juridique Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)





Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015. Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

Cabinets d'avocats



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2009, le stock d'entreprises a fortement augmenté. Selon les données disponibles,

le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.

de structures employeuses.

Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre





Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements



18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr





STABILITÉ DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2009, le stock d'entreprises est d'un niveau équivalent en 2020. Le stock d'établissements bénéficie de la même tendance. Sur la période, la structure du tissu entrepreneurial est donc pérenne.

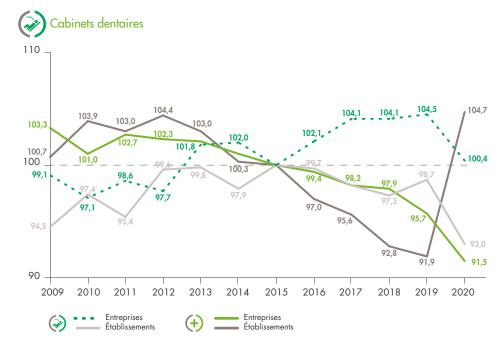


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

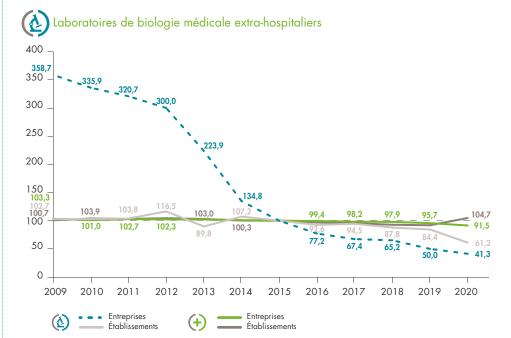
De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué. Le stock d'établissements suit

un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur santé Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

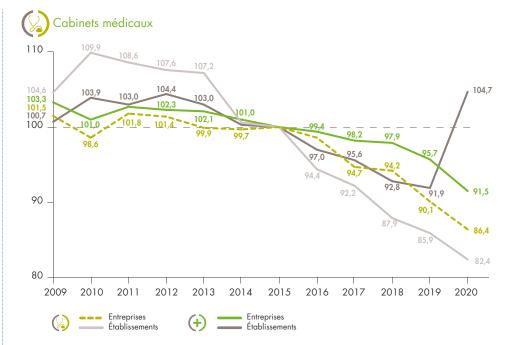


(-\overline{\psi}_2)

RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe uniquement des entreprises mono-établissement. Leur volume est en nette diminution.

Par rapport à 2015, leur nombre a ainsi varié de – 9,2 % en 2020.



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



www.ompl.fr 18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

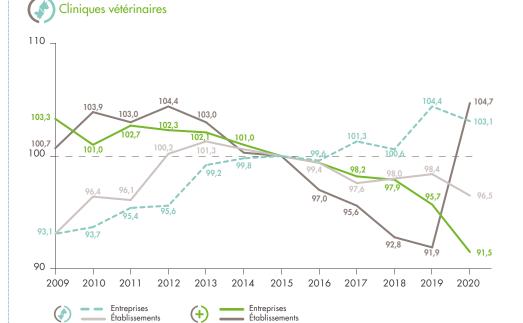




RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

UN MONDE DE TRÈS **PETITES ENTREPRISES**

Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 96,2 % des entreprises du champ de l'OMPL en Occitanie. Au niveau régional, les très petites entreprises animent les activités libérales. Cette caractéristique se

- rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances par rapport à l'ensemble régional : • le secteur cadre de vie-
- technique est caractérisé par une sous-représentation globale des entreprises comptant un à neuf emplois ETP (- 2,0 points);
- à l'opposé, cette taille d'entreprise est très légèrement surreprésentée dans le secteur juridique (+ 0,8 point);
- le secteur santé présente une répartition similaire.

Répartition des entreprises employeuses par taille et secteur (emplois ETP, %)



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2020.

www.ompl.tr 18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

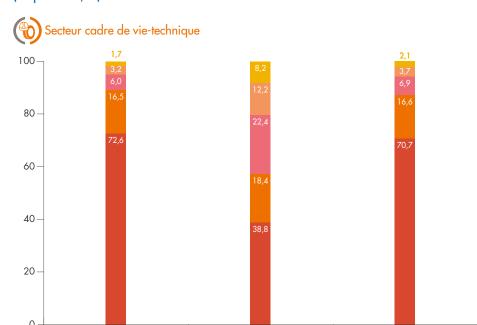


UN À CINO EMPLOIS ETP

Neuf entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP. Néanmoins, des différences sont observables en fonction des branches

- dans celle des entreprises d'architecture, les structures de moins de six emplois ETP sont représentatives de la branche (89,1 %);
- à l'opposé, dans celle des entreprises d'experts en automobile, les entreprises de plus de neuf emplois ETP sont largement surreprésentées (20,4 %).

Répartition des entreprises employeuses par taille et branche professionnelle (emplois ETP, %)



(4)

(4)

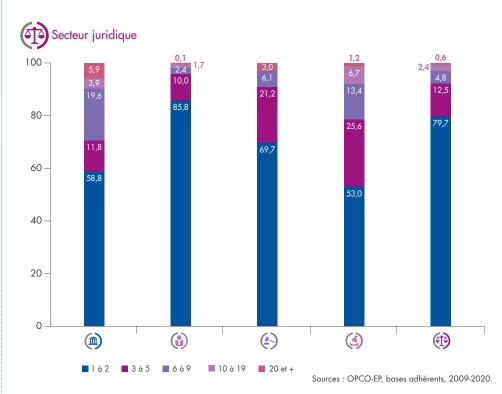
■ 1 à 2 ■ 3 à 5 ■ 6 à 9 ■ 10 à 19 ■ 20 et + Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

(6)

MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de trois emplois ETP (85,8 %). La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 86,2 % des entreprises. Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches:

- dans celles des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (29,4 %) et des études d'huissiers de justice les structures comptant six emplois ETP et plus sont relativement fréquentes (21,3 %);
- dans celle des offices de commissaires-priseurs judiciaires et des sociétés de ventes volontaires. les structures de trois à 9 emplois ETP sont surreprésentées (27,3 %).





www.ompl.fr 18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

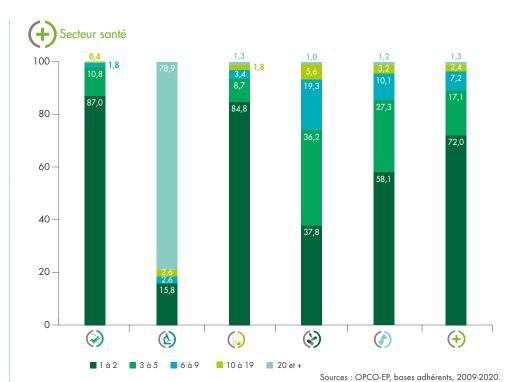




MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

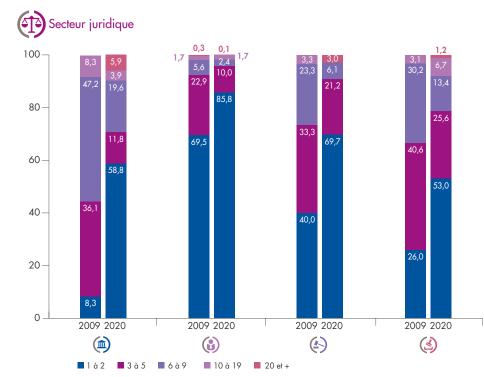
89,1 % des entreprises du secteur génèrent un à cinq emplois ETP.

Mais 81,5 % des laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers comptent au moins dix emplois ETP.
La configuration des cabinets dentaires, des cabinets médicaux et, dans une moindre mesure, des cliniques vétérinaires ou de la pharmacie d'officine est symétriquement opposée, puisque la part la plus importante de ces entreprises a moins de trois emplois ETP.



ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES SIMILAIRES

> Pour toutes les branches, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé au détriment des structures de trois à neuf emplois ETP.



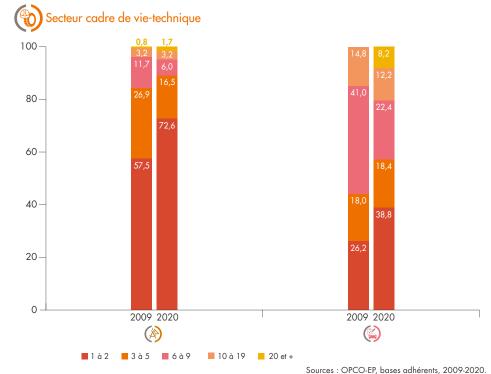
Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Dans la branche des entreprises d'architecture, la proportion générant de trois à neuf emplois ETP recule (– 16,1 points) sous l'effet d'une dualisation du tissu entrepreneurial au profit des plus petites et des plus grandes structures.

En revanche, dans la branche des entreprises d'experts en automobile, la part des entreprises de moins de six emplois ETP se renforce (+ 13 points).





DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

> Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers, la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP connaît la plus forte progression (+ 65,3 points). Dans les autres branches, les entreprises de moins de trois emplois ETP voient leur part s'accroître le plus fortement.



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



www.ompl.fr 18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr





DOMINANCE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Traditionnellement, l'entreprise individuelle est la structure juridique la plus fréquente. Mais, depuis 2009, elle n'est plus prépondérante dans aucun secteur. Elle perd du terrain au profit des sociétés.

Ce phénomène reflète une

gestion plus entrepreneuriale

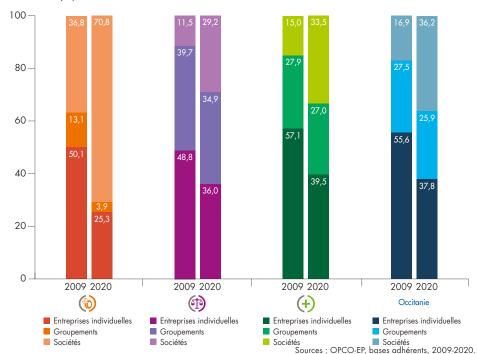
des structures.

ENTREPRENEURIALISATION DU SECTEUR

Depuis 2009, la part des sociétés a progressé de 34,5 points dans les entreprises d'architecture et de 19,7 points dans les entreprises d'experts en automobile.

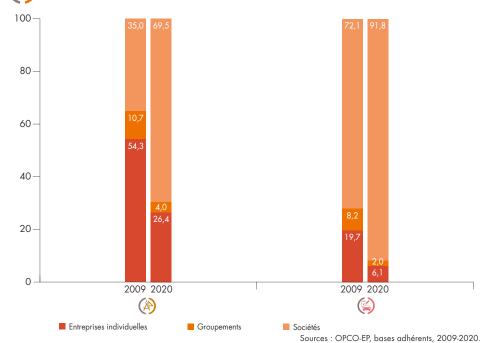
Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et secteur (%)



Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche professionnelle (%)







NETTE PROGRESSION DES SOCIÉTÉS

Par rapport à 2009, la forme juridique de l'entreprise individuelle régresse mais reste dominante dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires et les cabinets d'avocats.

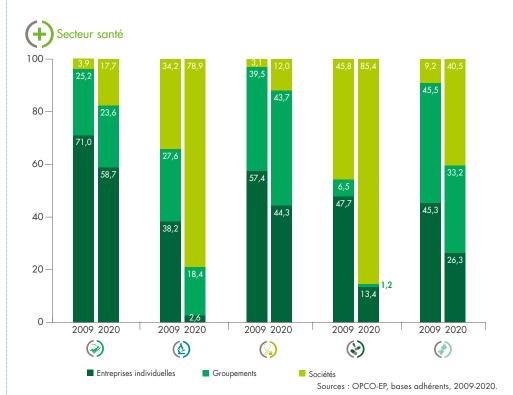
Néanmoins, les sociétés tendent à progresser dans toutes les branches, et plus particulièrement dans celle des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (+ 22,4 points).





ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles Cependant, toutes les branches comptent de plus en plus de sociétés commerciales. Dans celles des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, de la pharmacie d'officine et des cliniques vétérinaires, elles constituent aujourd'hui la forme juridique dominante. Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.





www.ompl.fr 18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

23

www.ompl.tr



Baromètre régional Emploi-Formation OCCITANIE

La partie « salariés » du baromètre OMPL présente les informations saillantes concernant les salariés du périmètre de l'OMPL.

Celle-ci est construite à partir :

- des données de la DADS 2018, fournies par l'INSEE, des 13 branches professionnelles du périmètre de l'OMPL à cette date;
- des données « formation 2020 » issues de la base formation 2020 de l'OPCO EP. Depuis 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la transformation des OPCA en OPCO (opérateurs de compétences), 2 branches « entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhérent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL. De ce fait, seules les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL sont prises en compte dans la fiche « formation professionnelle ».



Effectifs salariés	26
Effectifs par genre	31
Catégories sociales	33
Contrats de travail	37
emps de travail	39
Effectifs par tranche d'âge	41
Nobilité annuelle	43
Rémunération nette annuelle	44
Formation professionnelle	45
Chômage annuel	50



EFFECTIFS SALARIÉS

Effectifs salariés régionaux du champ de l'OMPL

	Auvergne Rhône-Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse*	DOM*	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8759	1417	3312	1490	334	1 108	3 5 2 0	3730	17 449	2196	5409	4847	3710	3966	61247
	5654	726	2170	754	193	555	2202	2 196	13 805	1 175	3 1 5 0	2932	2408	2343	40 263
(6)	709	77	161	72	37	53	168	133	688	159	327	312	206	223	3 325
(4)	655	216	234	229	33	147	380	560	875	317	521	565	393	491	5616
(<u>þ</u>)	1741	398	747	435	71	353	770	841	2081	545	1411	1 038	703	909	12043
(13)	7548	1771	2 162	1758	235	1 136	3735	4297	25719	2343	4839	4676	2636	5 168	68023
	446	124	149	130	17	89	261	245	840	133	279	339	143	367	3 562
(1)	5 5 7 9	993	1 530	1 078	128	639	2317	2632	21 195	1 488	3226	3210	1945	3 3 8 5	49345
(4)	325	215	169	119	0	10	242	198	1 513	157	155	150	113	182	3 5 4 8
(4)	1198	439	314	431	90	398	915	1 222	2 171	565	1 179	977	435	1 234	11568
(+)	39 197	13531	15718	11770	1767	9716	29 189	27820	54920	15878	31041	33 532	17044	31 208	332331
(<u>*</u>)	6137	1 <i>757</i>	2135	1 508	188	1 249	4508	3098	10506	1734	3 6 0 5	4059	2272	4645	47 40 1
(q)	5498	1 823	2048	1 <i>7</i> 42	279	1 406	4313	3 905	8438	2049	4273	4830	2115	4633	47 352
	10588	3 481	4231	3021	415	2549	<i>77</i> 13	7593	13365	3 939	8520	9876	4763	8094	88 148
(<u>{</u>	14077	5 235	5753	4580	759	4124	10890	11410	19819	6586	12002	12443	6250	12 105	126033
	2897	1 235	1551	919	126	388	1 <i>7</i> 65	1814	2792	1 570	2641	2324	1 644	1 <i>7</i> 31	23 397
Total	55504	16719	21 192	15018	2336	11960	36444	35 847	98088	20417	41 289	43 055	23390	40342	461601

Source : Insee, DADS 2018.

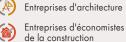




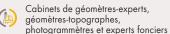
43 055 SALARIÉS

La région concentre 9,3 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL. Elle se situe à la troisième place, entre l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine. Son poids diffère selon les branches. Il est plus important pour les cabinets médicaux, les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et les entreprises d'experts en automobile.



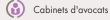








	Études d'administrateurs
<u>س</u> ا	et mandataires judiciaires

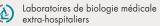


Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

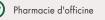














Poids de la région dans l'ensemble national (%)

Branches professionnelles	Occitanie	Autres régions
	7,9	92,1
	7,3	92,7
(a)	9,4	90,6
	10,1	89,9
	8,6	91,4
(1)	6,9	93,1
(<u>m</u>)	9,5	90,5
(t)	6,5	93,5
<u>(+)</u>	4,2	95,8
(<u>s</u>)	8,4	91,6
(+)	10,1	89,9
(*)	8,6	91,4
(F)	10,2	89,8
	11,2	88,8
(E)	9,9	90,1
⊘mpl	9,9	90,1
Ompl	9,3	90,7



^{* :} Donnée estimée.





TROIS OUARTS DES EFFECTIFS DANS DES TPE

75.9 % des salariés du secteur cadre de vie-technique travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Toutefois, la structure du tissu entrepreneurial évolue. Depuis 2016, la part des entreprises de moins de 20 salariés a reculé de - 3.4 points alors aue celle des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 5,4 points.

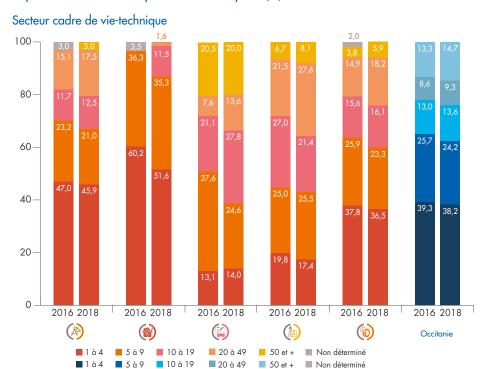


LA PLUPART DES SALARIÉS DANS DES TPE

Au niveau régional, 77,8 % des salariés du secteur juridique travaillent dans une entreprise de moins de 20 salariés. La configuration tend à évoluer car, depuis 2016, les TPE emploient une proportion moins importante de salariés (-6,2 points). À l'inverse, la part des entreprises de 20 salariés et plus

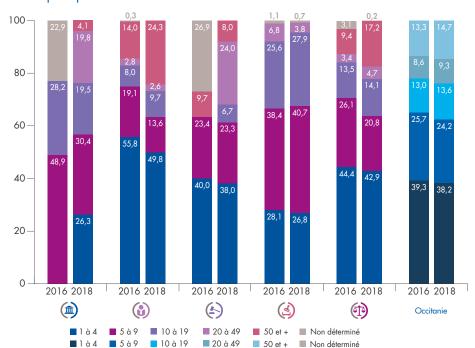
est en progression (+ 9,1 points).

Répartition des salariés par taille d'entreprise (%)



Source: Insee, DADS 2016-2018.

Secteur juridique



Source : Insee, DADS 2016-2018.

PRÉDOMINANCE DES TPE DANS L'EMPLOI

75,7 % des salariés du secteur santé travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Depuis 2016, cette proportion

a reculé de - 0,7 point. Sur la même période, la part des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 0,9 point.

PETITES STRUCTURES

les établissements de moins de

20 salariés du secteur cadre de

vie-technique regroupent 83,1 %

Cependant, cette proportion est

en recul de - 2,1 points

L'évolution se fait au profit

importante (+ 5,2 points)

d'établissements de taille plus

par rapport à 2016.

TRÈS MAJORITAIRES

Au niveau régional,

des salariés.

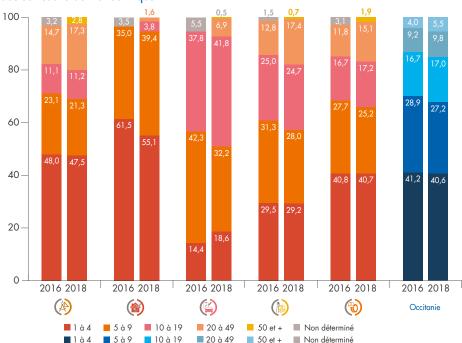
Secteur santé



Source : Insee, DADS 2016-2018

Répartition des salariés par taille d'établissement (%)

Secteur cadre de vie-technique



Source : Insee, DADS 2016-2018.



18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr





UN TISSU DE STRUCTURES DE PETITE TAILLE

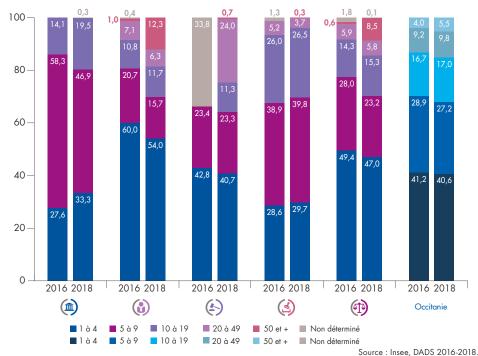
Dans le secteur juridique, 85,5 % des salariés travaillent au sein d'établissements comptant moins de 20 salariés. Néanmoins, cette part est marquée par un repli de - 6,2 points par rapport à 2016 alors que les structures de taille plus importante voient leur poids relatif progresser (+ 7,8 points).



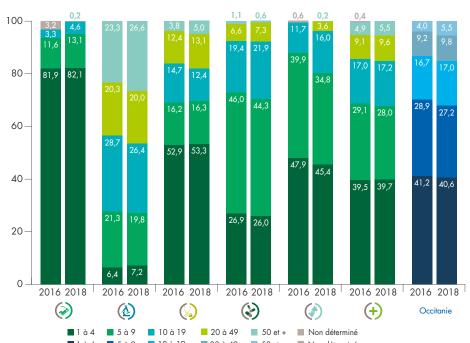
STRUCTURES À TAILLE HUMAINE

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur santé emploient 84,9 % des effectifs. Toutefois, cette proportion diminue légèrement (- 0,7 point) alors que les établissements de taille plus importante voient leur part progresser (+ 1,1 point).

Secteur juridique



Secteur santé



Source : Insee, DADS 2016-2018.

En conséquence de l'article L 5125-17 du Code de santé publique prévoyant qu'une pharmacie d'officine ne peut pas être dotée d'établissements, la répartition des salariés par établissement est similaire à celle des entreprises.





EFFECTIFS PAR GENRE



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation régional est très élevé et supérieur au champ de l'OMPL.

Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.

Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

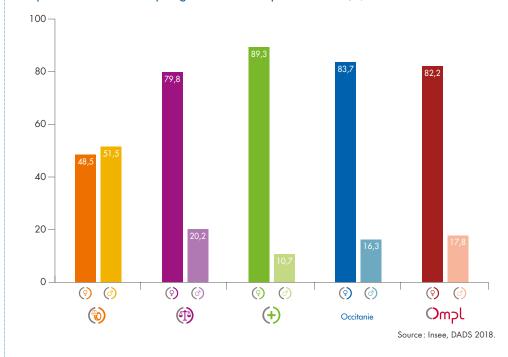


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)









MAIORITÉ DE FEMMES **DANS 3/4 DES BRANCHES**

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (11,3 % des emplois). Il est le moins féminisé alors que la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 60,5 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,9 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (68,6 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées
- Le secteur santé est le premier employeur régional (77,9 % des emplois). Le taux de féminisation des branches v est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	(2)	(%)	(d)	(%)	Total
	2351	48,5	2496	51,5	4847
(A)	1 674	57,1	1 258	42,9	2932
(6)	113	36,2	199	63,8	312
(4)	251	44,4	314	55,6	565
	313	30,2	725	69,8	1 038
	3732	79,8	944	20,2	4676
(m)	273	80,5	66	19,5	339
(3)	2689	83,8	521	16,2	3210
(<u>t</u>)	84	56,0	66	44,0	150
(3)	686	70,2	291	29,8	977
(+)	29 949	89,3	3 583	10,7	33 532
(<u>*</u>)	3 897	96,0	162	4,0	4059
(b)	4 128	85,5	702	14,5	4830
	9036	91,5	840	8,5	9 876
(<u>></u>)	10825	87,0	1 618	13,0	12443
	2063	88,8	261	11,2	2324
Occitanie	36032	83,7	7023	16,3	43 055
Ompl	379 270	82,2	82331	17,8	461 601

Source: Insee, DADS 2018.

www.ompl.fr



CATÉGORIES SOCIALES



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés.

Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vietechnique, tout comme les employés dans le secteur juridique.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



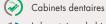
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

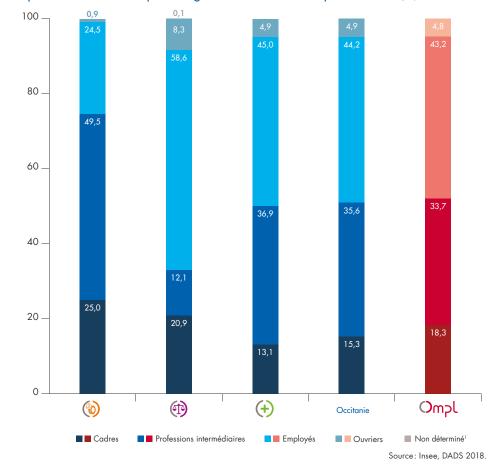


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)





Catégorie sociale: la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...





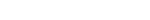


HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats et les offices de commissairespriseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se démarquent par une surreprésentation des cadres. Une nette surreprésentation des employés est constatée dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les pharmacies d'officine et les laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers se démarquent par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non-déterminé ¹
	25,0	49,5	24,5	0,9	0,0
	32,7	41,6	25,0	0,8	0,0
(6)	15,1	54,2	26,6	4,2	0,0
(4)	21,4	36,6	41,1	0,9	0,0
	8,2	77,6	13 <i>,7</i>	0,6	0,0
(13)	20,9	12,1	58,6	8,3	0,1
(m)	10,6	8,8	79,9	ND¹	0,6
(i)	22,7	11,6	53,9	11,7	0,0
<u>(+)</u>	22,0	4,7	64,7	8,7	0,0
(3)	18,2	16,0	65,6	ND^1	0,2
(+)	13,1	36,9	45,0	4,9	0,0
(e)	3,5	1,9	91,6	3,0	0,0
(4)	4,8	55,3	29,3	10,6	0,0
(3)	2,3	21,6	73,2	2,9	0,0
(E)	25,5	57,0	12,1	5,4	0,0
	27,1	16,7	53,4	2,7	0,1
Occitanie	15,3	35,6	44,2	4,9	0,0
Ompl	18,3	33,7	43,2	4,8	0,0





FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Malgré l'imprécision des données, il s'avère que les femmes sont nettement surreprésentées chez les professions intermédiaires des cabinets de géomètres.
 Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les employés des entreprises d'économistes de la construction.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés. Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. La surreprésentation féminine caractérise les cadres dans les pharmacies d'officine et les cliniques vétérinaires ainsi que les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et les pharmacies d'officine.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	20,3	36,4	26,6	0,4	16,3
	26,8	38,7	34,0	0,5	0,0
(6)	NDi	31,9	49,6	ND¹	18,6
	12,0	ND1	ND¹	ND¹	88,0
	ND^1	54,6	ND^1	ND^1	45,4
া	13,6	8,7	61,5	6,9	9,2
	ND¹	ND	83,2	ND¹	16,8
(i)	18,9	12,1	56,8	9,6	2,6
(±)	ND1	NDi	75,0	ND ¹	25,0
(3)	ND^1	ND1	69,7	ND¹	30,3
(+)	11,2	36,5	47,9	4,2	0,2
(<u>></u>)	1,9	1,6	93,6	3,0	0,0
(7)	4,1	56,3	32,7	6,9	0,0
	1,7	18,3	77,2	2,9	0,0
(})	23,0	60,3	11,8	4,9	0,0
	23,2	17,3	53,5	2,8	3,3
Occitanie	12,6	34,1	49,2	4,2	0,0
Ompl	14,8	32,5	48,4	4,3	0,0

Source: Insee, DADS 2018.

^{1 :} non déterminé pour cause de secret statistique







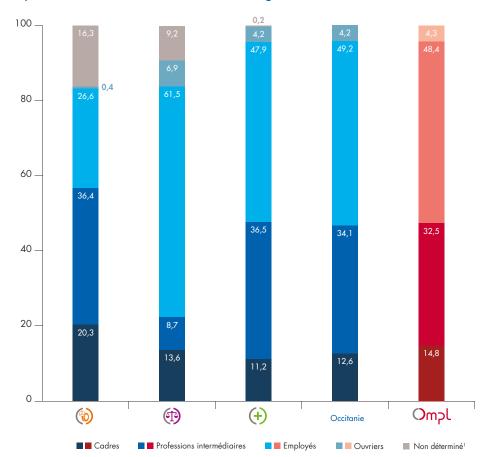
FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée. Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus

féminisées dans les secteurs

cadre de vie-technique et santé.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)



Source: Insee, DADS 2018.



CONTRATS DE TRAVAIL



LARGE DOMINANCE DES **CONTRATS PÉRENNES**

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Le secteur cadre de vie-technique se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires Laboratoires de biologie médicale



extra-hospitaliers Cabinets médicaux

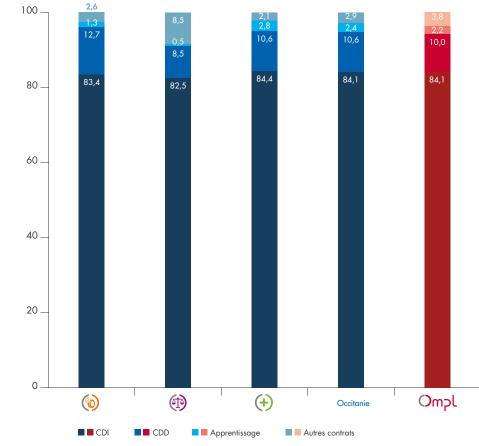


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2018.



^{1 :} non déterminé pour cause de secret statistique.



Branches



CDI: CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'experts en automobile a plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent par une utilisation accrue des contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires, la pharmacie d'officine et les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats
	83,4	12,7	1,3	2,6
	79,4	16,7	0,9	3,0
	84,9	6,4	2,2	6,4
(4)	95,4	4,1	ND1	0,5
	87,6	7,9	3,0	1,5
(1)	82,5	8,5	0,5	8,5
(m)	86,4	9,7	ND ¹	3,8
(1)	80,2	8,6	0,7	10,4
(±)	90,7	8,7	ND ¹	0,7
(3)	87,3	7,8	ND1	4,9
(+)	84,4	10,6	2,8	2,1
(<u>*</u>)	84,5	7,3	ND ¹	8,1
(4)	88,1	11,1	0,2	0,6
	90,0	8,3	0,1	1,6
(*)	79,8	12,0	7,0	1,2
(3)	77,2	17,8	2,8	2,2
Occitanie	84,1	10,6	2,4	2,9
Ompl	84,1	10,0	2,2	3,8

Source: Insee, DADS 2018.







TEMPS DE TRAVAIL



UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national.

Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

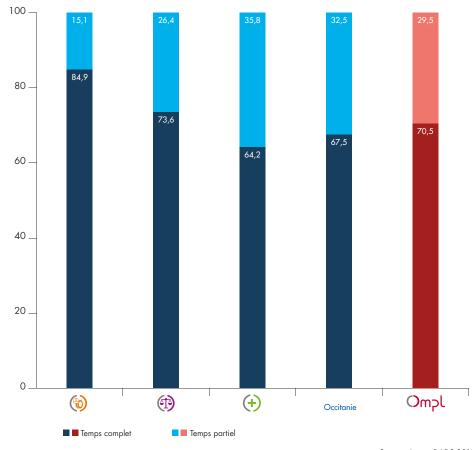


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Source: Insee, DADS 2018

^{1 :} non déterminé pour cause de secret statistique.





VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les cabinets de géomètres et les entreprises d'experts en automobile.
- Dans le secteur juridique, à l'exception des cabinets d'avocats, les branches sont caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur santé, en dehors des laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	84,9	15,1
	82,4	17,6
(a)	86,2	13,8
(4)	87,8	12,2
(b)	89,8	10,2
(13)	73,6	26,4
(m)	77,0	23,0
(i)	70,7	29,3
<u>(£)</u>	82,0	18,0
(3)	80,6	19,4
(+)	64,2	35,8
(58,3	41,7
(4)	78,9	21,1
()	58,0	42,0
(3)	66,2	33,8
	59,6	40,4
Occitanie	67,5	32,5
Ompl	70,5	29,5

Source: Insee, DADS 2018.



EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont un peu plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction Entreprises d'experts



Cabinets de géomètres-experts,



géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

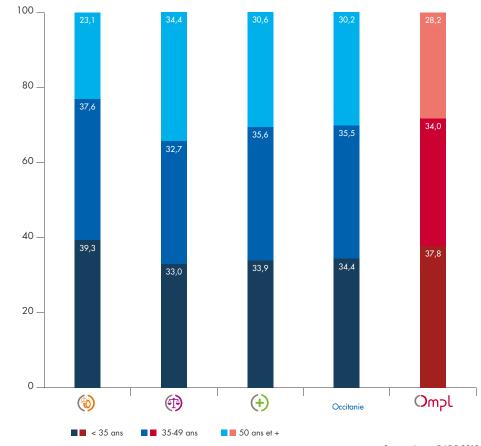


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)



Source: Insee, DADS 2018.



FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les salariés tendent à y être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires, les laboratoires de biologie médicale et les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	39,3	37,6	23,1
(A)	40,1	37,2	22,7
(6)	39,7	39,1	21,2
(4)	38,2	36,8	25,0
	37,4	38,7	23,9
(13)	33,0	32,7	34,4
	30,4	36,9	32,7
(i)	32,6	33,3	34,1
(±)	34,0	33,3	32,7
(3)	35,1	29,0	35,9
(+)	33,9	35,6	30,6
(a)	27,5	40,4	32,1
(b)	29,8	36,3	34,0
	24,3	37,6	38,1
(41,1	33,3	25,6
(55,2	29,0	15,7
Occitanie	34,4	35,5	30,2
Ompl	37,8	34,0	28,2

Source: Insee, DADS 2018.

www.ompl.fr



MOBILITÉ ANNUELLE **DES SALARIÉS**



TURNOVER TRÈS CONTRASTÉ SELON LES BRANCHES

Le turnover régional est élevé. Les entreprises d'économistes de la construction, les cabinets d'avocats et les cliniques vétérinaires se distinguent par un taux très important. En retour, le personnel des cabinets médicaux, des cabinets de géomètres et des laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers est caractérisé par une plus grande stabilité



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Mobilité annuelle (%)

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover annuel régional	Turnover annuel national
	22,5	18,2	20,3	21,9
(A)	24,2	20,3	22,3	24,0
(6)	40,5	28,8	34,7	24,5
	1 <i>7</i> ,5	13,7	15,6	16,6
	16,1	12,3	14,2	17,0
<u>্র</u>	26,4	24,0	25,2	27,1
(19,4	18,7	19,0	20,5
(i)	29,6	27,7	28,7	29,0
(±)	21,0	1 <i>7,7</i>	19,4	24,1
(4)	20,0	15,4	17,7	22,6
(+)	18,5	16,4	17,4	18,1
(<u>></u>)	19,5	16,0	17,7	19,6
(7)	16,9	14,3	15,6	18 <i>,7</i>
	15,2	12,9	14,1	14,6
(20,3	19,1	19, <i>7</i>	18,9
(A)	25,2	22,7	24,0	22,9
Occitanie	19,7	17,4	18,5	_
Ompl	21,0	18,7	_	19,8

Source : Insee, DADS 2018.





RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE



FORMATION PROFESSIONNELLE



PLUS DE 21500 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est proche de celle observée au niveau national. Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

(4)	Secteur cadre de vie-technique
------------	--------------------------------

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle (€)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toutes catégories
	31950	23 902	21315	23705	24951
(A)	31415	24263	22581	24683	25 867
	ND	27 162	24673	ND	26769
	ND	28451	19351	ND	26 170
	ND	22574	19493	ND	22 670
(T)	33 390	22738	20770	16875	22 181
	38016	ND	21127	ND	23 157
(1)	36038	23373	21 299	16685	23 004
<u>(±)</u>	37438	ND	23 807	ND	25253
(4)	22 178	20750	19228	ND	19727
(+)	34399	21 570	19527	17058	20942
(42963	23 009	19619	ND	19684
(<u>A</u>)	42883	23536	20412	17658	22216
	39319	28842	20027	17914	21 <i>7</i> 68
(})	34276	19746	17344	16393	20471
	31061	18089	17609	14145	18606
Occitanie	33 660	21951	19822	17060	21 500
Ompl	36 136	22 520	20416	17264	22469

Source : extractions Insee, DADS 2018.

(-\overline{\pi_2}

RECOURS COHÉRENT À LA FORMATION

Alors que la région regroupe 9,4 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 9,5 % des actions de formation. Globalement, un certain équilibre est observé en termes d'accroissement des compétences.

Dans ce cadre, le secteur santé génère la plus grande part d'actions (82,1 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.



Entreprises d'architecture

Entreprises d'experts en automobile

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Données de cadrage (2020)¹

Secteurs Branches	Nombre total d'actions de formation	Effectifs salariés totaux ²	Nombre d'entreprises formatrices	Nombre total d'entreprises
	888	3389	250	866
	683	2798	220	817
(205	591	30	49
(13)	625	4755	258	1 197
	82	315	19	51
(i)	444	3332	209	949
(±)	14	160	4	33
(4)	85	948	26	164
(+)	6952	34888	2004	7882
(<u>></u>)	841	4556	404	2 2 0 2
(4)	453	5052	21	38
	642	10076	175	3236
(})	4487	12652	1 208	1912
	529	2552	196	494
Occitanie	8 4 6 5	43 032	2512	9945
Ompl	89 175	459600	25 364	102031

Sources: OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

^{1 :} Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhérent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait, elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche.



ND : non déterminé pour cause de secret statistique





FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de développement des compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises de la région (17,0 %). Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre. Les salariés des entreprises d'experts en automobile (33,5 %), de la pharmacie d'officine (25,3 %) et des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (24,8 %) ont le plus fort taux d'accès à ce type de formation.

Taux d'accès à la formation (%)

	Taux d'accès des salariés à la formation ¹			Таих	d'entreprises	formatrices ²
Secteurs Branches	Cpro	Сарр	PDC	Cpro	Сарр	PDC
	0,1	1,7	18,3	0,7	6,5	24,0
	0,2	2,1	22,2	0,6	6,2	22,2
	0,2	1,0	33,5	2,0	10,2	55,1
(13)	0,1	2,0	13,2	0,6	6,3	16,1
	0,0	1,3	24,8	0,0	7,8	33,3
(i)	0,2	2,6	10,5	0,6	7,0	15,9
(±)	0,0	0,0	8,8	0,0	0,0	12,1
(<u>s</u>)	0,2	0,6	8,1	0,6	3,0	12,8
(+)	0,6	0,5	4,6	2,8	12,9	16,3
(<u>></u>)	4,0	1,4	13,1	7,4	2,4	10,1
(F)	0,1	1,0	7,9	13,2	36,8	26,3
	0,4	0,7	5,3	1,1	1,6	3,3
(})	0,1	10,1	25,3	0,8	41,6	42,6
	0,0	5,0	15,7	0,2	20,6	26,9
Occitanie	0,6	0,8	6,7	2,3	11,6	17,0
Ompl	0,8	3,5	15,1	2,8	10,2	17,3

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation. Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.



LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur des attestations de présence, 74,1 % (stages et assimilés). À l'exception des titres et diplômes (25,0 %), les autres sanctions sont plus marginales.

Répartition des formations par sanction (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de qualification professionnelle	Titre et diplôme	UC VAE ¹ et certificat de compétence
	87,7	0,0	10,9	1,4
(A)	85,9	0,0	12,3	1,8
(4)	93,7	0,0	6,3	0,0
(T)	72,6	0,0	20,0	7,4
	41,5	0,0	4,9	53 <i>,</i> 7
(i)	75,0	0,0	25,0	0,0
<u>(±)</u>	85 <i>,7</i>	0,0	0,0	14,3
(3)	88,2	0,0	11,8	0,0
(+)	72,5	0,2	27,2	0,1
(<u>></u>)	65,9	0,0	32,9	1,2
(7)	88,1	0,0	11,9	0,0
	83,5	0,0	16,5	0,0
(})	70,6	0,3	29,1	0,0
(3)	71,6	0,0	28,4	0,0
Occitanie	74,1	0,1	25,0	0,8
Ompl	75,3	0,4	23,1	1,1
			Sources : OPC	O EP bases formation 2020

Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.

^{1 :} UC VAE : unité de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.



^{1 :} ensemble des actions de formation.

^{2 :} entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.

Secteurs/Branches





DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première de l'entreprise (80,4 %). En retour, les autres thèmes de formations sont peu exploités.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)

	l'entreprise	d'entreprise	numérique	professionnel personnel	Langues	Autres
	57,4	13,4	25,1	3,7	0,1	0,2
(A)	51,1	14,1	31,0	3,4	0,1	0,3
	78,5	11,2	5,4	4,9	0,0	0,0
(1)	70,6	7,5	17,3	2,2	1,9	0,5
	75,6	3,7	19,5	1,2	0,0	0,0
(i)	80,6	7,4	7,7	0,9	2,7	0,7
(<u>+</u>)	14,3	64,3	21,4	0,0	0,0	0,0
(<u>4</u>)	22,4	2,4	64,7	10,6	0,0	0,0
(+)	84,2	8,0	4,1	3,2	0,4	0,1
(74,7	11,5	9,4	0,0	0,7	0,2
(<u>A</u>)	67,3	19,6	9,1	2,0	0,2	0,0
(<u>)</u>	34,6	26,2	21,8	4,5	3,0	1,1
(*)	93,9	3,6	0,5	0,4	0,0	0,0
(*)	92,1	7,8	0,0	16,3	0,0	0,0
Occitanie	80,4	8,5	7,3	3,2	0,5	0,2
Ompl	78,0	8,3	8,5	3,9	0,7	0,5

Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.

www.ompl.fr



ISSUS DE TRÈS PETITES **ENTREPRISES**

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP (69,1 %). Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures. Les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%) < 5 ETP

Secreurs/ branches	< 3 EIF	3-9 EIF	10 d 49 EIF	30 ETP et +
	34,7	19,8	38,7	6,8
(<u>A</u>)	42,2	16,7	32,4	8,8
	9,8	30,2	60,0	0,0
(13)	50,9	23,4	25,6	0,2
(m)	23,2	39,0	37,8	0,0
(i)	58,3	15,3	26,1	0,2
(<u>+</u>)	85,7	0,0	14,3	0,0
(3)	32,9	54,1	12,9	0,0
(+)	38,4	32,1	22,3	7,2
(a)	69,9	12,0	18,1	0,0
	4,4	0,0	22,1	73,5
	21,5	9,8	48,6	20,1
(})	37,0	42,5	19,9	0,6
	49,7	30,4	17,6	2,3
Occitanie	38,9	30,2	24,3	6,6
Ompl	39,3	28,2	27,9	4,6

5-9 ETP

10 à 49 ETP

50 ETP et +

Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.





CHÔMAGE ANNUEL



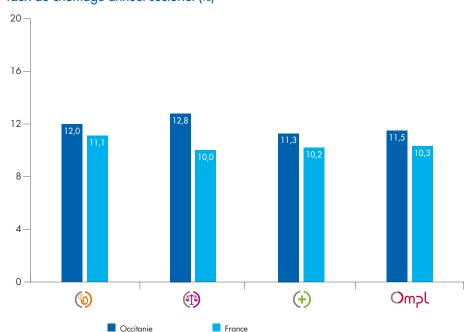
PLUS ÉLEVÉ QUE LA **MOYENNE NATIONALE**

Le secteur juridique se distingue par un taux de chômage relativement élevé (12,8 %). Le secteur santé présente le taux régional le plus faible (11,3 %).

Secteur cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Taux de chômage annuel sectoriel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

Taux de chômage global annuel = Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année

Nombre total de salariés

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.





STRUCTURE PROCHE **DES TAUX NATIONAUX**

Bien que la quasi-totalité des taux de chômage régionaux soient plus élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires.

La branche des entreprises d'experts en automobiles se singularise, au niveau régional, par un taux nettement inférieur aux autres branches (6,0 %).

Taux de chômage annuel par branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Occitanie	France
	12,0	11,1
	14,3	12,6
(6)	16,0	13,3
(4)	6,0	7,4
	7,8	7,2
্র	12,8	10,0
	13,6	9,5
(i)	13,4	9,6
<u>(±)</u>	12,0	13,3
(3)	10,8	10,5
(+)	11,3	10,2
(*)	14,9	13,3
(4)	8,0	7,9
	10,9	10,5
(3)	11,3	9,3
()	13,3	12,4
Ompl	11,5	10,3
		Source : Insee, DADS 2018



+ de 200 publications depuis 2005

41 études statistiques

- 20 études prospectives
- **24** études thématiques

- (1) Entreprises d'architecture (3)
- (1) Entreprises d'économistes de la construction (4)
- (1) Entreprises d'experts en automobiles (3)
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- (1) Cabinets d'avocats (4)
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- (i) Études d'huissiers de justice (2)
- () Cabinets dentaires (4)
- (1) Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (3)
- () Cabinets médicaux (3)
- (1) Pharmacie d'officine (4)
- () Cliniques vétérinaires (4)

- (1) Entreprises d'économistes de la construction (1)
- () Entreprises d'experts en automobile (1)
- (*) Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- () Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- (1) Cabinets d'avocats (2)
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- () Études d'huissiers de justice (2)
- () Cabinets dentaires (2)
- (1) Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (1)
- () Cabinets médicaux (2)
- (1) Pharmacie d'officine (2)
- Cliniques vétérinaires (2)

4 études transverses

(1) Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)

28 baromètres annuels

- (1) Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- (1) Baromètres branches (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- (D) Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- (1) Chômage des salariés (2013)
- (1) Qualité de l'emploi (2013)
- (1) L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- () Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- (1) Entreprises libérales et territoires (2013 et 2019)
- (1) Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- (Apprentissages informels (2019)
- (1) OMPL: 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- (1) Cartographie des mobilités (2020)
- Entreprises libérales après la crise (2022)
- Métiers en tension (en cours)
- (Proposition of the proposition of the proposition

- () Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
- (1) Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
- (*) Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
- (1) Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
- (1) Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013)
- (*) Expertise automobiles en Europe (2014)
- () Insertion professionnelle des salariés en contrat d'alternance : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
- () Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- () Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)
- () Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- () Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- () Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- () Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019)
- () Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- () Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- (1) L'équipe dentaire en Europe (2021)



Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 100341 entreprises de proximité, 459600 salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises du champ de l'OMPL sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés :

- entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local;
- emplois majoritairement féminins et pérennes;
- contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.

